

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1769/SG/CG approuvant une délibération arrêtant pour l'exercice 1973 le budget du Service Médical Interentreprises.

n° 72-1769/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
27 décembre 1972

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1973

Date du numéro
10 janvier 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 4-72/SMI du 13 novembre 1972 du Conseil d'administration du Service médical interentreprises portant adoption pour 1973, d'une part, du budget de fonctionnement s'élevant à 125.500.000 FD, des dépenses en capital pour un montant de 11.000.000 FD, d'autre part, des recettes pour un total de 136.500.000 FD.